Huguette Maisonneuve
1997/01/01

Que peut-on attendre de «Correspondance» cette année?

Dans le contexte mouvant de l'enseignement qui sera le nôtre cette année, *Correspondance* cherchera plus que jamais à constituer ce lieu privilégié d'information et d'échange qui puisse nous permettre de contribuer véritablement à l'amélioration du français dans chacun de nos collèges. En comprenant un peu mieux « ce qui se passe au-dessus de nos têtes », en étant tenus au courant des « recherches en cours », des « ouvrages utiles — parus ou en préparation — », en mettant en commun des expériences pédagogiques intéressantes menées par certains, en soumettant aux autres les questions ou les difficultés que soulèvent nos situations d'enseignement, nous pourrons assurément agir avec plus de justesse et d'efficacité. L'heure est à l'institutionnalisation des enseignements et des apprentissages, particulièrement pour les cours du programme de la formation générale. Selon la ministre, chaque établissement doit être responsable de la réussite de ses élèves. En termes clairs, chaque collège doit mettre en oeuvre les moyens nécessaires pour éviter que les élèves n'échouent. Puisque les clientèles et donc les situations d'enseignement varient selon les endroits, la ministre donne à chaque collège la latitude requise pour définir les contenus (activités d'apprentissage) jugés pertinents par les professeurs, les départements et la direction. Le risque de nivellement par le bas est présent, celui de la disparité des contenus également. Évidemment, les objectifs et les standards pour chacun des cours sont prescrits par le Ministère. Ainsi, en ce qui a trait à la maîtrise de la langue, les critères de performance sont énoncés, mais rien n'est dit sur les notions linguistiques à enseigner. Cette situation est préoccupante : trop de gens croient que l'enseignement de la langue aux collégiens peut se limiter à une mise à niveau. Or il n'en est rien. Les professeurs de

français, même les plus littéraires, conviennent que la langue est l'outil de l'expression ! Les habiletés linguistiques propres au collégial, tant en lecture qu'en écriture, relèvent d'un niveau supérieur à la « bonne vieille grammaire » sur laquelle on se rabat parfois, faute de mieux.

Voici l'occasion à saisir : *Correspondance* profitera de la situation d'imprécision qui entoure l'enseignement de la langue au collégial pour mettre en marche un processus de réflexion sur ce que pourrait être une didactique de la langue propre à notre ordre d'enseignement.

Dans le présent bulletin, donc, des enseignants nous font part de leur approche d'intégration de l'enseignement de la langue dans les cours de littérature. Puis, en novembre, *Correspondance* présentera un dossier sur la didactique de la lecture au collégial. En février, nous tenterons de faire le point sur la situation qui prévaut actuellement dans les centres d'aide et dans les cours de mise à niveau. Enfin, le numéro d'avril sera consacré à la place de la syntaxe dans diverses disciplines.

Si vous voulez exprimer votre intérêt pour la thématique de l'un ou l'autre de ces numéros ou si vous souhaitez offrir votre collaboration (si humble soit-elle, compte tenu du peu de temps dont vous disposez), manifestez-vous dès que vous aurez lu ces lignes ! *Correspondance* veut briser l'isolement, y compris le mien…



Huguette Maisonneuve